

## Ces patrons favorables à la régularisation

Dans ce virulent débat, on a peu entendu les chefs d'entreprise. Leur peur : être associés à des polémiques politiques. Pourtant, certains assument le besoin de faciliter l'obtention de titres de séjours pour améliorer le recrutement de travailleurs étrangers dans des secteurs particulièrement en tension.

C'est notamment le cas du chef étoilé Thierry Marx, désormais à la tête de l'Union des métiers et industries de l'hôtellerie et de la restauration (Umih). Interrogé par Ouest-France, il a confié ne pas vouloir « être le président d'un syndicat hypocrite. Selon la Dares (NDLR : service statistique du ministère du Travail), 17 % des personnes issues de l'immigration travaillent dans l'hôtellerie-restauration. Celles qui ne posent pas problème se retrouvent en porte-à-faux administrativement et cela met aussi

l'entreprise en porte-à-faux. »

Éviter la pénurie de main-d'œuvre

D'autres patrons de fédérations professionnelles sont également montés au créneau auprès des députés. Comme la Fédération française du bâtiment, la Fepem, qui incarne la branche professionnelle de l'emploi à domicile, ou encore la Fédération du service aux particuliers (Fesp). Aide à domicile, petite enfance, ménage... elle représente 3 600 entreprises de services à la personne et 120 000 salariés.

Dans le secteur des services à la personne, déjà confronté à une forte pénurie de main-d'œuvre, un quart des salariés sont issus de l'immigration. « 150 000 postes sont à combler dès aujourd'hui, et plus de 800 000 d'ici à 2030. » Pour le président de la Fesp,

Brice Alzon, impossible d'y répondre sans faciliter les titres de séjour des étrangers, régulariser des situations existantes, tout en luttant contre le travail illégal. ■



Thierry Marx, à la tête de l'Union des métiers et industries de l'hôtellerie et de la restauration. Photo : Emmanuel Dunand, AFP

*par Gaëlle Fleitour.*

